

Documents nécessaires demande d'aide juridictionnelle

Voici la liste des documents indispensables à une demande d'aide juridictionnelle :

- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de patrimoine
- Un justificatif de revenu
- Un justificatif d'auxiliaire de justice si j'ai déjà fait appel à un auxiliaire de justice
- Un justificatif d'assurance de protection juridique si j'en possède une